



Ouagadougou, le 01 OCT 2026

N°2026 00089 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUÉ

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la **République de Tunisie** met à la disposition du Burkina Faso, **quarante-cinq (45) bourses d'études**, dont **trente-cinq (35) bourses d'inscription (prisé en charge uniquement des frais de formation)** et **dix (10) bourses complètes (prise en charge des frais de formation et des allocations mensuelles)** au titre de l'année académique 2026-2027.

Ces bourses sont réparties comme suit :

- **dix (10) bourses complètes** (prise en charge des frais de formation et allocations mensuelles) pour des études de **cycle licence** ;
- **vingt-cinq (25) bourses d'inscription** (prise en charge uniquement des frais de formation) pour des études de **cycle licence** ;
- **dix (10) bourses d'inscription** (prise en charge uniquement des frais de formation) pour des études de **cycles master et doctorat**.

2. Domaines d'études et nombre de places

Les domaines d'études concernés par lesdites bourses et les places disponibles sont présentés dans le tableau ci-dessous :

2.1. Bourses complètes (Inscriptions avec allocations)

Bourses complètes (Inscriptions avec allocations)			
Nombre de places	Établissements	Filière/Section	Nature du baccalauréat
02	École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis www.enua.jimdo.com	Architecture	Séries C, D, E avec la mention Bien (au moins 15/20)
04	Institut Supérieur des études Technologiques de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence Appliquée en Génie Mécanique	Séries F1 avec la mention Bien (au moins 14/20)
04		Licence Appliquée en Génie Électrique	Séries F2, F3 avec la mention Bien (au moins 14/20)

2.2. Bourses d'inscription (exemption des frais de formation sans allocations)

Bourses d'inscription (exemption des frais de formation sans allocations)			
Nombre de places	Établissements	Filière/Section	Nature du baccalauréat
01	École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis www.enaui.jimdo.com	Architecture	Séries C, D, E avec la mention Bien (au moins 15/20)
03	École Supérieure des Sciences et Technologies du Design www.essted.rnu.tn	Licence Fondamentale en Design	Série A avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
03	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax www.ipeis.rnu.tn	Cycle Préparatoire Scientifique	Séries C avec la mention Bien (au moins 14/20) ; Série E avec la mention Assez-Bien (au moins 12/20) ; Série D avec la mention Bien (au moins 14/20).
03		Cycle Préparatoire Technique	
03	Faculté des Sciences de Sfax http://www.fss.rnu.tn	Licence Fondamentale en Physique	Séries C, D, E avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
03		Licence Fondamentale en Chimie	
03		Licence Fondamentale Mathématiques	
03	Institut Supérieur des études Technologiques de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence Appliquée en Génie Mécanique	Séries F1 avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
03		Licence Appliquée en Génie Électrique	Séries F2, F3 avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
04	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologies de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	Séries C, D, E avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
10	➤ Master ➤ Doctorat	Les établissements d'enseignement supérieur et les formations sont accessibles sur le site web suivant : http://www.mes.tn/francais/index.htm	

3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

3.1. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle licence

- être âgé d'au moins 18 ans révolus et au plus 23 ans au 31 décembre 2026 pour les études de cycle licence (bourses complètes et bourses d'inscription) ;
- être titulaire du baccalauréat de la session de 2026 pour les bourses complètes (Inscriptions avec allocations) ;
- être titulaire du baccalauréat de la session de 2026 ou 2025 pour les bourses d'inscription (exemption des frais de formation sans allocations).

3.2. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle master

- ne pas être âgé de plus de 30 ans au 31 décembre 2026 pour les étudiants;
- ne pas être âgé de plus de 40 ans au 31 décembre 2026 pour les professionnels de la santé ;
- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, avec au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$).

3.3. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle doctorat

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme reconnu équivalent avec *au moins* la mention « assez bien » ($\geq 12/20$) ;
- ne pas être âgé de plus de 34 ans au 31 décembre 2026.

4. Dossier de candidature

- un formulaire d'inscription à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur <https://services.campusfaso.bf> dûment renseigné avec une photo récente du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- une (01) photo d'identité récente (format JPEG).

4.1. Pour les études de cycle licence

- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

4.2. Pour les études de cycle master

- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ou la photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la licence.

4.3. Pour les études de cycle doctorat

- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la licence ;
- la photocopie légalisée du diplôme du master ou une photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) années du master ;
- un résumé du projet de recherche.

5. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme intégrée de CAMPUSFASO à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.

Les dossiers doivent être soumis sur la plateforme du **05 au 11 octobre 2026 au plus tard à 23h59 mn** sur le site : <https://services.campusfaso.bf>.

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et **un mot de passe valide** ;
- Ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**) ;
- Saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;
- Cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- Entrez son INE et valider ;
- Entrer son numéro de téléphone et valider ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- Cliquez sur « **Candidature** » ;
- Choisir la bourse à laquelle vous postulez ;
- Cliquer sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- Scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- S'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- Cliquer sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- valider sa candidature.

6. Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne : de disposer d'une bonne connexion ; de **scanner de manière lisible toutes les pièces requises** ; de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- de soumettre son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; se **reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

NB : pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point-virgule, point...) et des caractères spéciaux (-, /, *,], @, ^, £, (), =...) dans le nom des fichiers.

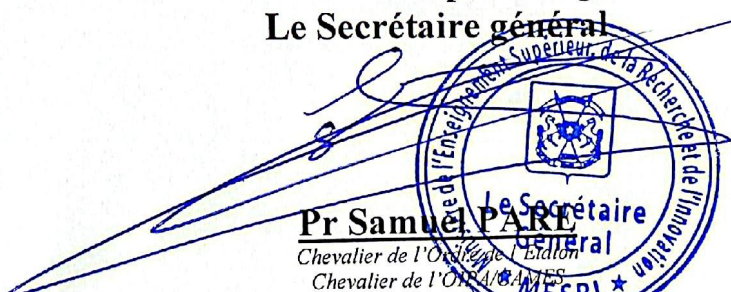
7. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat pour les études de cycle licence, de tous les semestres de la licence pour les études de master et de tous les semestres du master pour les études de cycle doctorat.
- Tout dossier **incomplet est irrecevable**.
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**

NB :

- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.
- Les informations sur les établissements d'enseignement supérieur tunisiens et les formations qu'ils offrent sont accessibles sur le site web suivant : <http://www.mes.tn/francais/index.htm>.
- Les candidats bénéficiant d'une bourse d'inscription **couvrant uniquement les frais de formation** doivent **prendre en charge leur billet d'avion ainsi que l'ensemble des autres frais liés à leur séjour en Tunisie.**
- **La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.**
- Les candidats qui le souhaitent, peuvent postuler aux bourses complètes (prise en charge des frais de formation et allocations mensuelles) et aux bourses d'inscription (prise en charge uniquement des frais de formation) pour des études de cycle licence.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**


Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Éducation
Chevalier de l'Ordre de l'Enseignement Supérieur
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
